

## **Calendrier à impérativement respecter pour la préparation du mémoire obligatoire de M1 dans la FBI**

Les dispositions spécifiques du règlement du contrôle des connaissances (RCC) concernant la FBI **imposent** à tout étudiant effectuant une année de mobilité en M1, dans une université partenaire, de rédiger et de soutenir un mémoire de recherche sur un sujet de droit comparé, de droit international ou de droit européen ou sur un sujet de politiques comparées, de politique internationale ou de politique européenne, les travaux portant exclusivement sur un sujet purement français n'étant pas acceptés.

Cela signifie que la validation du M1 par équivalence par l'Université de Nantes est subordonnée à la rédaction et à la soutenance d'un tel travail. **Faute de respecter cette exigence, il ne sera pas possible de valider la mobilité et d'autoriser la poursuite d'études en M2.**

Afin que la réalisation de ce travail de recherche se déroule dans des conditions optimales, il est **impératif** de respecter le calendrier suivant.

**Juin de l'année universitaire n-1** : suite à l'obtention de votre Licence, vous devez commencer à réfléchir à un thème de recherche sur lequel vous aimeriez travailler et prendre contact avec le directeur du M1 où vous avez été admis, afin qu'il vous oriente vers un membre de son équipe pédagogique susceptible d'encadrer votre travail. Cet enseignant référent peut être un enseignant titulaire (professeur, maître de conférences) ou non-titulaire (chargé de travaux dirigés).

**Octobre de l'année universitaire n** : suite à votre installation dans l'Université d'accueil, vous devez commencer à vous renseigner sur la documentation disponible localement, afin de vous assurer qu'il serait effectivement possible de mener un travail de recherche sur le thème retenu. Si c'est bien le cas, vous devez reprendre contact avec votre directeur de mémoire, afin de préciser, cette fois, un sujet précis.

**15 décembre** : date-limite de dépôt auprès du gestionnaire administratif de la FBI de l'intitulé de votre mémoire et du nom de votre directeur de recherche.

**Février de l'année universitaire n** : suite à un premier travail de compilation de la documentation et de lecture critique, vous devez soumettre une problématique de recherche et un plan provisoire vous permettant de démontrer la thèse que vous souhaitez soutenir sur le sujet retenu. Une première esquisse de bibliographie doit être établie, afin que votre directeur de mémoire ait connaissance des sources sur lesquelles vous entendez vous appuyer.

**Avril de l'année universitaire n** : une fois la problématique et le plan validés par votre directeur de mémoire, vous pouvez débiter la rédaction de votre mémoire. Conseil : N'hésitez pas à soumettre à votre directeur votre premier chapitre, afin qu'il vous le corrige. Cela vous permettra de prendre conscience d'éventuelles erreurs de forme et de les rectifier.

**Remise et soutenance du mémoire.** La date de remise est à fixer avec votre directeur de mémoire. Prévoyez au minimum 15 jours entre le dépôt de votre travail et sa soutenance. La soutenance est, en principe, à fixer entre le 1<sup>er</sup> juin et le 14 juillet. Toutefois, si votre directeur en est d'accord, vous pouvez la reporter à la fin du mois d'août ou dans la première quinzaine de septembre. Vous devez systématiquement mettre le gestionnaire administratif de la FBI en copie de ces échanges, afin qu'il soit au courant du calendrier fixé, et qu'il prépare le P.V. de soutenance.

**Soutenance du mémoire.** Elle dure, en général, environ 60 minutes. Elle consiste en deux parties. Dans la première, il vous est demandé, durant au maximum 15 minutes, de rendre compte de votre travail. Il ne s'agit pas de résumer votre mémoire. Il faut, au contraire, expliquer le choix de votre sujet, son actualité, justifier brièvement votre problématique, la thèse que vous soutenez, et le plan retenu pour en démontrer la pertinence. Cet exposé vous offre aussi l'occasion d'exposer les difficultés que vous avez pu rencontrer et de faire part de ce que le travail réalisé a pu vous apporter personnellement comme académiquement. Dans la seconde partie, les deux membres du jury, dont votre directeur, vous font part de leurs remarques sur le mémoire, et, à travers un jeu de questions, engagent la discussion avec vous sur le travail présenté. La soutenance du mémoire permet donc d'apprécier vos qualités de chercheur aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

N.B. Le sujet de votre mémoire nantais peut, si vous le souhaitez, être le même que celui de la dissertation rédigée en Anglais, dont la rédaction va conditionner l'obtention de votre LLM britannique ou irlandais.